

MAIRIE de COULOUNIEIX-CHAMIERES
CONSEIL MUNICIPAL du 20 juin 2014

Sur convocation de M. le Maire en date du 10 juin 2014, le conseil municipal de la Ville de Coulounieix-Chamiers s'est réuni à l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, le 20 juin 2014.

ETAIENT PRESENTS : M. ROUSSARIE Jean-Pierre, Mme BORDES Mireille, M. EL MOUEFFAK Abdelhamid, Mme CONTIE Joëlle (mandataire M. J. Pierre ROUSSARIE), M. CAPOT Patrick, Mme MOREAU Janine, M. BARBARY Bernard (mandataire Mme Mireille BORDES), Mme DERAMCHI Claude (mandataire Mme Huguette BILLAT), M. CORTEZ Francis, Mme ATTINGRE Dominique, M. CROUZAL François, Mme ROUFFINEAU Nicole, M. BELLEBNA Mustapha, Mme EMPINET-MERPILLAT Nadine, Mme ROBIN-SACRE Sandra, M. LEROY Jacques, Mme BILLAT Huguette, M. VALEGEAS Philippe, Mme DRZEWIECKI-KLINGLER Nicole, M. CLUZEAU Jean-Pierre (mandataire M. Francis CORTEZ), Mme HUSSON Myriam, M. SCHRICKE Yves, Mme WITTLING Sylvie, M. CUISINIER Jean-François, Mme GAYET Nadine, M. RUAULT DE BEAULIEU Christophe, Mme COFFINET-OTHON Annick, M. SAUGER Jacques.

ABSENT : M. Jean-François MARTINEAU

ASSISTAIENT : Mmes Emilie PERRET, Directrice des Ressources Humaines, Martine DUCOURNEAU, rédacteur.

Monsieur le Maire ouvre la séance de ce conseil municipal un peu exceptionnel puisqu'il a été décidé sur ordre de M. le Préfet. En effet tous les conseils municipaux de Dordogne sont réunis ce même jour pour statuer avant 21 heures.

M. Christophe RUAULT DE BEAULIEU, conseiller municipal, est désigné secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du C.G.C.T.

Le procès-verbal de la séance du 29 avril 2014 est adopté à l'unanimité.

Avant de procéder à la désignation des délégués pour les sénatoriales, M. le Maire informe l'assemblée municipale qu'il a reçu un courrier de Mme la Ministre de la Politique de la Ville, l'informant que notre quartier était retenu.

Il indique avoir évoqué cette question lors d'une entrevue le 19 courant avec M. le Préfet. Ce dernier lui a précisé que le périmètre restait à définir et il a été convenu d'une nouvelle rencontre avec les services préfectoraux où seront précisés les modalités et le calendrier afin que l'on puisse prétendre à des crédits territorialisés pour pouvoir rénover et réhabiliter.

Il faut le faire de façon concertée, c'est-à-dire qu'il faut que notre commune se prononce, que nous nous inscrivions dans un plan, dans le cadre de la compétence du Grand Périgueux puisque c'est lui qui a la compétence « politique de la ville ».

Au préalable, M. le Maire demande à Mme BORDES de réunir sa commission pour voir les propositions que nous pourrions faire.

Mme BORDES prend la parole pour préciser qu'elle va réunir la commission très rapidement mais qu'ils étaient déjà allés sur les lieux avec le Grand Périgueux pour essayer de voir quelles propositions pourraient être faites à la commission sur la délimitation et notamment sur le quartier de Pagot où nous n'avons pas de quartier prioritaire et où nous voudrions faire des actions.

M. Le Maire pense que nous pourrions peut-être le mettre en quartier de veille.

Mireille BORDES reprend la parole pour dire qu'elle ne pense pas qu'on soit en quartier de veille mais qu'il y aura un gros travail avec la commission pour expliquer la différence entre

un quartier prioritaire et un quartier de veille. Avec son service elle est en train de préparer un travail de façon à proposer une explication claire de ce qu'est la politique de la ville.

M. le Maire propose de passer à l'ordre du jour :

DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR ETABLIR LE TABLEAU DES ELECTEURS SENATORIAUX

Notre commune, comme les communes de moins de 9 000 habitants, a droit à 15 délégués et 5 suppléants.

Mme BORDES est exclue de fait, étant déjà grande électrice de par son mandat de conseillère générale.

En Dordogne, 2 sièges de sénateur sont à pourvoir lors du scrutin du 28 septembre 2014. Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Chaque liste ayant la possibilité de faire valoir ses droits, M. le Maire demande s'ils font une liste commune en précisant que sa liste a droit à 12 titulaires et 4 suppléants, celle de M. SCHRICKE 3 titulaires et 1 suppléant où s'ils préfèrent procéder au vote par listes séparées.

Accord de l'assemblée pour faire une seule liste « Agir ensemble pour une ville responsable, solidaire et durable & Alternance Colomniéroise » composée comme suit :

- Délégués titulaires**
- 1 ROUSSARIE Jean-Pierre
 - 2 CONTIE Joëlle
 - 3 EL MOUEFFAK Abdelhamid
 - 4 MOREAU Janine
 - 5 CAPOT Patrick
 - 6 DERAMCHI Claude
 - 7 BARBARY Bernard
 - 8 ATTINGRE Dominique
 - 9 CORTEZ Francis
 - 10 ROUFFINEAU Nicole
 - 11 CROUZAL François
 - 12 EMPINET-MERPILLAT Nadine
 - 13 SCHRICKE Yves
 - 14 WITTLING Sylvie
 - 15 CUISINIER Jean-François
- Délégués suppléants**
- 1 BELLEBNA Mustapha
 - 2 ROBIN-SACRE Sandra
 - 3 MARTINEAU Jean-François
 - 4 BILLAT Huguette
 - 5 RUAULT DE BEAULIEU Christophe

M. le Maire fait appel aux 2 plus jeunes élus : Christophe RUAULT DE BAULIEU ET Sandra ROBIN SACRE ainsi qu'aux 2 plus âgés (1 de chaque sensibilité) : MM. Yves SCHRICKE et Mustapha BELLEBNA pour composer le bureau qui est présidé par lui-même.

M. le Maire propose une suspension de séance le temps que Mme DUCOURNEAU prépare la liste commune aux 2 sensibilités.

Arrivée de Myriam HUSSON à 18 h 55.

M. le Maire en profite pour faire appel aux volontaires à l'occasion du tour de France.

Patrick CAPOT fait un compte-rendu succinct de l'organisation matérielle de cette journée et précise qu'une réunion publique aura lieu le 1^{er} Juillet salle G. Philippe pour les habitants du Bourg, une autre le 3 juillet à l'Hôtel de Ville pour ceux de Chamiers.

Les élus volontaires pour participer à cette journée sont priés de se faire inscrire auprès de Martine DUCOURNEAU (tél. 05 53 35 57 03 – ville@coulounieix-chamiers.fr)

Reprise de la séance du conseil à 19 H.

A l'appel de son nom, chaque conseiller dépose son bulletin dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller, M. le Maire déclare le scrutin clos et les membres du bureau procèdent au dépouillement des bulletins de vote.

- Nombre de votants : 28
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- Suffrages exprimés : 26

Les 15 candidats titulaires et les 5 candidats suppléants proposés dans la liste ci-dessus sont élus.

La séance est levée à 19 h 20

LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink, reading "Jean Pierre ROUSSARIE". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.

Jean-Pierre ROUSSARIE